



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

**Département fédéral de l'intérieur DFI
OFAS**

Martine Panchard
Collaboratrice scientifique au secteur Prestations
Effingerstrasse 20
3008 Berne

Lieu, date	Berne, le 7 juin 2018	N° direct	031 335 11 00
Interlocuteur	Bernhard Wegmüller	E-mail	bernhard.wegmueller@hplus.ch


Modification de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (LAPG). Rallonger la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital : procédure de consultation

Madame,
Mesdames, Messieurs,

Merci de nous consulter sur la Modification de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (LAPG). Rallonger la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital.

Après avoir consulté nos membres, nous vous informons que H+ soutient la modification de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (LAPG).

Avec nos meilleures salutations



Bernhard Wegmüller
Directeur